



Dominicales

du 4 mai 2025

n° 650

Presbytère 01 34 60 06 05

e-mail : paroisse.fontenay.fleury@gmail.com

Page Facebook : <https://www.facebook.com/paroisseFontenayLeFleury/>

Site Internet : www.paroisse-fontenay.com

ISSN 3036-9037

Le temps est supérieur à l'espace*...

Le hasard du calendrier, ou plus exactement la Providence, fait coïncider la nomination du premier Pape en la personne de Pierre (évangile de ce dimanche) et le conclave qui débute mercredi prochain.

Cet évènement d'il y a 2000 ans a lancé un processus qui perdure aujourd'hui. Certes, à cette époque, pas de prêtres, encore moins de cardinaux et de conclaves. Toutefois, l'Eglise a conservé la pédagogie divine : la présence du Ressuscité à côté du « Berger de ses brebis ».

Comme Pierre, qui a renié trois fois le Christ, le prochain Pape sera un homme marqué par le péché. Comme Pierre, pour qui le Christ se met à son niveau lors de cette fameuse troisième question « m'aimes-tu ? », le futur Pape sera non seulement soutenu mais aussi précédé par le Christ. C'est le sens de la présence des poissons sur la braise à côté de Jésus.

Dans cette longue chaîne depuis Pierre où le temps est supérieur à l'espace, son 267ème successeur pourra compter d'abord sur le Seigneur Jésus, sur la communion des Saints mais aussi sur notre humble prière car dans cette page d'évangile, le Christ confie à Pierre, et donc à chacun d'entre nous, cette mission de le suivre pour l'annoncer.

Que la prière d'ouverture de la messe de ce jour, la collecte, nous stimule dans notre identité de disciples missionnaires : « Garde à ton peuple sa joie, Seigneur, toi qui refais ses forces et sa jeunesse ; tu nous as rendu la dignité de fils de Dieu, affermis-nous dans l'espérance de la résurrection ».

Pierre-Emmanuel Spagnol, diacre

*clin d'œil à l'enseignement du Pape François (principe de discernement énoncé par le Saint Père dans [La Joie de l'Évangile 2013](#))

3^{ème} dimanche de Pâques

Ac 5, 27b-32.40b-41 ; Ps 29, 2-6.12-13 ; Ap 5, 11-14 ; Jn 21, 1-19

NOTRE PAROISSE

Le secrétariat vous accueille mardi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h
Et la responsable du catéchisme mardi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 16h15 ; mercredi de 14h à 16h et de 17h30 à 19h.

Messe de semaine : - Mardi 18h, suivie d'1 heure d'adoration
- Mercredi, Jeudi, Samedi 9h
- Vendredi 18h30, suivie d'1/4 d'heure d'adoration

Messe dominicale : - Samedi 18h
- Dimanche 10h30

Adoration eucharistique : - Mardi de 18h30 à 19h30
- Vendredi de 19h à 19h15

Confessions : - sur RDV



NOS JOIES : 1^{ère} communion d'Arrthur CABARÉ (dimanche 4 à 10h30)

NOS PEINES : Charles GERMAIN (6 mai à 10h30), Marie-Thérèse AGRESTA (7 mai à 10h30)

NOS INTENTIONS DE MESSE :

Samedi 3 : Jean-Jacques LE FLOC'H, Aimée BASCOU, Violette HOCHEZ, Nathan et Solenn COFFI

Dimanche 4 : Messe Pro Populo

Mardi 6 : Françoise NEUVILLE

Jeudi 8 : Morts au champ d'honneur (1939-1945)

Samedi 10 : Françoise NEUVILLE

Dimanche 11 : Nathan et Solenn COFFI, âmes du purgatoire

Ce dimanche :

- **Apéritif Saint Jo en salle Notre-Dame à l'issue de la messe Saint Joseph**
- **Louange, intercession, chapelet de D.M. à l'église à 15h**

« Le soir de Pâques, premier jour de la semaine, les portes étaient closes, là où se trouvaient les disciples [...]

Jésus vint, et Il était au milieu d'eux. Il leur dit : « La paix soit avec vous. »

*∞
Paix à cette maison!*

En demandant la bénédiction de votre habitation, vous pouvez remercier le Seigneur de placer sous sa protection tout ce qui se vit dans votre foyer, lui confier ceux qui y habitent et ceux qui y sont accueillis. Cette pratique est solidement enracinée dans la sagesse de l'Église, spécialement pour des jours privilégiés comme ceux du temps pascal qui se déroule jusqu'à la Pentecôte.

Comment faire ? C'est très simple : il suffit de faire la demande au Secrétariat paroissial et le Père prendra contact avec vous pour fixer le moment le plus opportun et les modalités concrètes.

AU FIL DES SEMAINES

Samedi 3	9h- 9h30	Messe de semaine
	<i>Saint Philippe &</i> 9h30-10h30	Catéchisme CM1
	<i>Saint Jacques</i> 15h	Nuit des Marthe & Marie
	18h-19h	Messe Dominicale <i>Engagement des Marthe&Marie</i>
	19h et tout au long de la nuit	ADORATION
3^{ème} dimanche de Pâques		
Dimanche 4	10h30-11h30	Messe Dominicale <i>PRO POPULO</i> St Joseph
	11h30	Apéritif St Jo
	15h-16h	Louange, intercession & chapelet de la D.Miséricorde
Lundi 5	18h	Le grain de Sénévé
Mardi 6	10h30	Obsèques de Charles GERMAIN+
	18h-18h30	Messe de semaine
	18h30-19h30	Adoration
Mercredi 7	9h-9h30	Messe de semaine
	9h45-10h45	Catéchisme CE1
	10h30	Obsèques de Marie-Thérèse AGRESTA+
	11h-12h	Catéchisme CM1
	16h15-17h15	Catéchisme CE2
	17h30-18h30	Catéchisme CM2
Jeudi 8	9h30-10h30	Messe de semaine (Commémoration 1945+)
Vendredi 9	17h-18h	Catéchisme CM2
	18h-19h	Catéchisme CE1
	18h30-19h	Messe de semaine suivie d'1/4 d'heure d'adoration
Samedi 10	<i>PÉLERINAGE À LISIEUX DES 6^{èmes} et 5^{èmes}</i>	
	9h- 9h30	Messe de semaine
	10h-12h	Catéchisme des familles
	14h-18h	Conférence sur la Divine Miséricorde (S. Notre-Dame)
	18h-19h	Messe Dominicale
4^{ème} dimanche de Pâques		
Dimanche 11	10h30-11h30	Messe Dominicale

Dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 mai, une nuit d'adoration est organisée : INSCRIPTION SUR LE PANNEAU A L'ENTRÉE DE L'ÉGLISE

Les Marthe & Marie, qui feront leur engagement à la messe du samedi à 18h, consacreront leur nuit à adorer et à prier pour vos intentions (dans la boîte à l'entrée)

Les Marthes... elles portent des écharpes, des capes... pourquoi ?

Les novices portent l'écharpe bleue durant leur 1^{ère} année : elles regardent et apprennent, pour pouvoir s'engager en pleine conscience l'année suivante.

Les Marthe&Marie confirmées dans leur engagement portent **la cape bleue**.

Les Marthe&Marie expérimentées, que nous appelons aussi Aînées, guident les autres dans leur service : elles portent **la cape blanche**.

Elles s'engagent à quoi ? : à vous soutenir dans votre foi par leur service et leur attitude à la messe, mais aussi par la prière pour vos âmes à la messe et l'adoration.



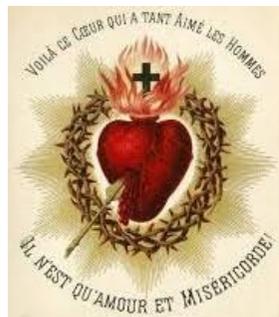
AIMER EN VÉRITÉ

**SAMEDI 10 MAI EN SALLE NOTRE-DAME, DE 14H À 18H,
CONFÉRENCE SUR LA DIVINE MISÉRICORDE**

par Grazyna JEDRZEJOWSKA, diplômée de théologie à l'Institut
Catholique de Paris

« La miséricorde, c'est le chemin qui unit Dieu et l'Homme, pour qu'il ouvre
son cœur à l'espérance d'être aimé pour toujours malgré les limites de notre
péché » (Pape François)

→ Louange, Enseignement, Partage, Goûter, fin pour la messe de 18h.



Veillée pour la Vie avec Mgr Luc Crepy à Notre-Dame de Paris

Mercredi 21 mai 2025 à 19h30

Comme chaque année depuis 15 ans, Mgr Luc Crepy et tous les évêques d'Ile de France, se retrouvent pour prier ensemble aux intentions de la vie.

Cette année, la veillée prend une tournure particulière avec le retour à Notre Dame, l'année jubilaire de l'Espérance, le vote des lois sur la fin de vie, le nombre croissant des catéchumènes, et l'élection d'un nouveau pape.

Rdv pour TOUS à Notre-Dame de Paris le 21 mai à 19h30. Pas besoin de s'inscrire, il suffira de se présenter pour la veillée. Chant, témoignages, homélie, prière, adoration.

Vous rappelez-vous cet article paru avant les vacances scolaires ? :

Le saviez-vous ? _____

Le code de droit canonique, qui fixe les droits et les obligations de tous les fidèles et l'organisation de l'Église à tous les niveaux, prévoit au canon 534 que :

§1. Après la prise de possession de la paroisse, le curé est tenu par l'obligation d'appliquer chaque dimanche et fête d'obligation, dans son diocèse, la Messe pour le peuple qui lui est confié ; s'il en était légitimement empêché, il la fera appliquer ces jours-là par un autre prêtre ou bien il l'appliquera lui-même un autre jour.

§2. Le curé qui a la charge de plusieurs paroisses est tenu, aux jours prévus au § 1, d'appliquer une seule Messe pour le peuple tout entier qui lui est confié.

§3. Le curé qui n'aurait pas satisfait à l'obligation dont il s'agit aux §§ 1 et 2 appliquera au plus tôt la Messe pour son peuple autant de fois qu'il aura omis de le faire.

Jusqu'à présent, dans notre paroisse, les intentions qui étaient demandées étaient bien souvent citées les dimanches, les curés successifs célébraient ces messes, dites *pro populo*, le lundi sans assistance.

Ainsi, dorénavant _____

Pour mettre cette obligation en valeur, à partir du 4 mai, une fois par mois, la messe n'aura pas d'autre intention citée que pour la paroisse tout en permettant que les autres dimanches les intentions demandées soient citées.

Les messes *pro populo* auront lieu le 4 mai, le 1^{er} juin, le 29 juin, le 3 juillet, le 14 septembre, le 12 octobre, le 9 novembre, 7 décembre.

et bien nous commençons ce dimanche 4 mai : La messe dominicale de 10h30 sera célébrée à l'intention de tous les Fontenaysiens

